

Neuchâtel, Le 11 février 2021

Collège des Parcs : déménagement en 2022

Les élèves et les enseignant-e-s du collège des Parcs déménageront en 2022. Les grands travaux de rénovation du collège et de construction des bâtiments annexes ne débuteront pas avant l'an prochain, reportant ainsi d'une année scolaire le grand déménagement du collège des Parcs aux Sablons et au collège de Beauregard. Les raisons de ce retard tiennent au bouleversement du calendrier dû à la crise sanitaire et à l'affinage de la planification de ce chantier d'une très grande ampleur.

Selon un premier calendrier estimatif, les quelque 400 élèves du collège des Parcs auraient dû être réparti-e-s, à la prochaine rentrée d'août, entre le collège des Sablons et le collège provisoire de Beauregard. Mais les retards dus au Covid-19 et à d'autres éléments, en lien avec la complexité du projet, ont eu des conséquences négatives sur la planification de cet énorme et double chantier.

En effet, la première vague de la pandémie a entraîné des retards en cascade, tant sur les chantiers existants que sur la planification de grands travaux, tout en ralentissant les décisions politiques. Rappelons que le chantier du collège des Parcs est double. D'un côté, la rénovation du collège proprement dit, pour lequel un appel d'offres conséquent sera bientôt lancé. De l'autre, et c'est le versant le plus complexe de l'opération, la démolition et la reconstruction du bâtiment à l'arrière du collège, ainsi que la construction de salles de sports sous la cour du collège, constituée actuellement d'une épaisse couche de remblais qu'il s'agira d'excaver.

Pour le bien des élèves et des enseignant-e-s

Avec son projet « A l'ombre des colonnades » qui concerne le nouveau bâtiment derrière l'ancien collège et les nouvelles salles de sport, le bureau Stoa à Neuchâtel a su répondre à tous les critères d'un cahier des charges bien rempli. Les lauréats, désignés en novembre dernier, ont de leur côté estimé que les travaux ne pourraient pas démarquer avant 2022. C'est ainsi que, pour le confort des élèves et du corps enseignant, la

Ville a jugé préférable de ne pas vider le bâtiment de manière anticipée, mais de reporter le déménagement à l'été 2022 pour lancer le chantier dans la foulée. Durant le deuxième semestre de cette année, le Conseil général sera saisi d'une demande de crédit groupée concernant le bâtiment principal, le bâtiment annexe et les salles de sports. Une fois lancés, ces travaux sur le site des Parcs devraient durer environ deux ans.

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Nicole Baur, conseillère communale, dicastère de la famille, de la formation, de la santé et des sports,
032 717 74 02

Nadja Birbaumer, déléguée à la formation, 032 717 78 08

